

# Pétition - Conservons à Notre-Dame de Paris les vitraux de Viollet-le-Duc

Annonce

Du Dimanche 10 décembre 2023 au Dimanche 31 décembre de 00h00 à 23h59

Lancée par [Didier Rykner](#)

Pour signer la pétition, cliquer [ici](#)

**Le président de la République a décidé, seul, sans aucun égard pour le code du patrimoine ni pour la cathédrale Notre-Dame de Paris, de remplacer les vitraux de six chapelles sur sept du bas-côté sud par des créations contemporaines, après l'organisation d'un concours.**

Les vitraux de Notre-Dame conçus par Viollet-le-Duc l'ont été comme un ensemble cohérent. Il s'agit d'une véritable création que l'architecte a voulu fidèle à l'origine gothique de la cathédrale. Aux vitraux historiés du déambulatoire, du chœur et du transept s'ajoutent, dans les chapelles de la nef, des verrières purement décoratives en grisaille. Il y a ici une recherche d'unité architecturale et de hiérarchisation de l'espace qui fait partie intégrante de son œuvre et que les travaux avaient notamment pour but de retrouver. D'ailleurs, le chantier en cours a intégré le nettoyage et la consolidation de l'ensemble de ces vitraux.

**Peu après l'incendie, des menaces avaient pesé sur eux qui, rappelons-le, n'ont pas été touchés ni même détériorés par l'incendie, et qui sont classés monument historique au même titre que l'ensemble du monument.** Mais le ministère de la Culture avait été très clair par la voix de la ministre de l'époque : il n'était pas question d'y toucher. C'est pour cette raison que l'hypothèse de leur remplacement n'a jamais été examinée par la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture, l'instance chargée de conseiller le ministre pour les travaux importants sur les monuments historiques. **Viollet-le-Duc est une figure majeure de l'art français, reconnu par de nombreuses publications et expositions dont celle organisée en 2015 à la Cité de l'architecture et du patrimoine.**

Pourtant, lors de sa visite à Notre-Dame, vendredi 8 décembre 2023, en même temps qu'il révélait l'excellente nouvelle de la création d'un musée de l'Œuvre dans l'Hôtel-Dieu, **Emmanuel Macron a annoncé que les vitraux de six des sept chapelles du bas-côté sud seraient déposés et remplacés par des vitraux contemporains qui feraient l'objet d'un concours.** Pour désamorcer les contestations, dont il savait déjà qu'elles seraient fortes, le président de la République a ajouté que **ces vitraux seraient exposés dans le musée, ce qui est absurde.** Car ces verrières, qui ont - volontairement - des compositions purement décoratives à décors géométriques, n'ont d'intérêt qu'*in situ*, comme élément à part entière de l'architecture. Elles n'auraient aucun sens hors de celle-ci et prendraient, sans aucun bénéfice pour le public, une place très importante dans les salles de l'Hôtel Dieu en empêchant d'y exposer d'autres œuvres. Si ces vitraux devaient être remplacés, ils finiraient certainement dans des caisses en réserves car les exposer dans le musée viendrait en réalité doubler le scandale de leur dépose.

Quel est le sens de restituer le dernier état historique connu de la cathédrale (avant le 15 avril 2019), celui de Viollet-le-Duc, pour priver l'édifice d'un élément essentiel voulu par celui-ci ? **Comment peut-on justifier de restaurer des vitraux qui ont survécu à la catastrophe pour aussitôt les enlever ? Qui a donné mandat au chef de l'État d'altérer une cathédrale qui ne lui appartient pas en propre, mais à tous ?** Les vitraux contemporains ont toute leur place dans l'architecture ancienne lorsque ceux d'origine ont disparu. Ils n'ont pas vocation à remplacer des œuvres qui existent déjà.

Emmanuel Macron veut poser la marque du XXI<sup>e</sup> siècle sur Notre-Dame de Paris. Un peu de modestie serait peut-être préférable. Nous ne serons pas assez cruel pour rappeler que cette marque existe déjà : l'incendie. Un incendie certes accidentel, mais pour lequel il a été abondamment démontré que l'État, avant et pendant sa présidence, porte de lourdes responsabilités.

La renaissance de la cathédrale a été rendue possible par une vaste mobilisation nationale et internationale, grâce aux contributions de milliers de donateurs qui souhaitaient la restaurer dans son état historique. Croit-on vraiment que ceux-ci accepteront que sa restauration soit altérée par la volonté d'Emmanuel Macron d'y laisser son empreinte ?

**Les signataires de cette pétition demandent donc que le choix initial du ministère de la Culture de conserver les vitraux voulus par Viollet-le-Duc dans la cathédrale soit respecté, et que la décision du président de la République de doter six des sept chapelles du bas-côté**

**sud de vitraux contemporains soit abandonnée.**

Cette pétition est lancée par *La Tribune de l'Art*.

L'association Sites & Monuments en est le premier signataire, par l'intermédiaire de son président Julien Lacaze.